

L'accès et la mise en valeur des fonds: une nouvelle prestation au service public

par Georgette RAPPAPORT,
Responsable de l'accès et la mise en valeur des fonds
à la Médiathèque de la Villette.

La notion d'accès et de mise en valeur des fonds dans un établissement culturel, et en particulier dans une bibliothèque, est relativement récente en France.

Elle résulte des efforts entrepris ces dernières années par les professionnels du livre et de la lecture et les responsables d'établissements recevant du public, pour étendre les activités culturelles à des publics diversifiés. La coopération entre les médiateurs du livre (bibliothécaires, libraires, auteurs, enseignants, responsables d'associations...) d'une part, et la multiplication des dépôts de livres et autres documents dans des lieux où l'on n'est pas habitué à en trouver d'autre part, (Centres sociaux, entreprises, quartiers d'habitat social...) ont en effet permis de gagner de nouveaux publics.

Il reste vrai que ces publics, qui ont bénéficié d'actions ciblées sur leur lieu de vie, de loisir ou de travail, ne viennent pas encore "naturellement" renforcer le taux de fréquentation des bibliothèques.

Il y a donc lieu de poursuivre, et de développer les efforts entrepris pour étendre l'offre de lecture hors des circuits culturels habituels, et de mettre en oeuvre, simultanément, des moyens pour faciliter l'accès à l'information au sein des bibliothèques.

Les travaux de Nicole Robine, qui portent sur les attitudes des jeunes travailleurs face aux bibliothèques et

aux réseaux de vente, attirent notre attention sur :

- **l'information** donnée aux utilisateurs, qui devrait être plus proche de leurs centres d'intérêt et de leur style de vie (formulation, motivation, illustration...)

- **La communication** entre les personnels des bibliothèques et les utilisateurs (attitudes face au public, niveaux de renseignement) qui serait à améliorer dans le sens d'une plus grande disponibilité, permettant une écoute plus attentive.

- **L'orientation géographique et intellectuelle** (utilisation du plan de classement, connaissance du contenu du fonds...), qui devrait être plus accessible.

- **L'offre de lecture**, qui devrait être semblable à celle des librairies de grande surface (présentation de sélections de titres) et des clubs de livres par correspondance (courtes analyses et illustrations des livres présentés).

- **des activités collectives**, qui pourraient regrouper les intérêts des utilisateurs.

- **Le fonctionnement interne**, qui devrait mieux correspondre aux rythmes de lecture des utilisateurs (durée du prêt prolongée...) On peut remarquer que les fonctions relatives à l'accès et à la mise en valeur des fonds sont étroitement liées aux actions de formation, qu'il s'agisse de la formation interne des personnels (formation à l'accueil du public, à la présentation de "vitrines" thématiques, à la mise en page graphique de sélections bibliographiques)

ou de la formation des utilisateurs (connaissance de la bibliothèque, utilisation des matériels informatiques et audiovisuels...).

LA MEDIATHEQUE DE LA VILLETTE :

La médiathèque de la Villette, qui s'inscrit dans l'ensemble de la Cité des Sciences et de l'Industrie, a été conçue pour recevoir le public le plus large : du public avisé au public de néophytes, curieux certes, mais non forcément initié au maniement des nouvelles technologies. L'accès et la mise en valeur des fonds doit répondre aux attentes de ces deux groupes et permettre :

- de faire connaître au "tout public" les collections et services mis à sa disposition ;

- d'informer le public avisé des prestations originales qui lui sont proposées.

Pour cela, il est nécessaire d'avoir une bonne connaissance de l'ensemble des ressources de la médiathèque et de ses différentes utilisations afin de transmettre ces informations aux utilisateurs.

La médiathèque s'est également donné pour mission de coopérer avec les autres établissements en leur apportant un soutien logistique ou de conseil. L'accès par minitel à son catalogue informatisé en est déjà une des premières manifestations.

Quels moyens d'information et de communication ?

Aujourd'hui les établissements culturels sont gérés comme des entreprises. Pour atteindre leur public, ils doivent se faire connaître, et pour se faire connaître, ils doivent utiliser tous les moyens de communication interne et externe.

- L'établissement d'un **programme d'information** permet de définir des objectifs et des priorités, de déterminer des actions à programmer.

- **Les publications** assurent l'information des utilisateurs :

- . dossier de presse ou d'information ;
- . mode d'emploi ou guide de l'utilisateur ;

- . bibliographies, sélections d'ouvrages ou d'articles de presse. Elles sont réalisées en fonction de l'actualité ou des événements en cours à la Cité des Sciences et de l'Industrie.

- . "sélections du mois", par domaine, accompagnées de courtes analyses ;

- . signets mentionnant les horaires d'ouverture de la médiathèque, insérés dans chaque document au moment du prêt ;

- . affiches et prospectus.

- . la signalétique est le moyen de repérage géographique qui permet de localiser les collections et les services. Elle est aussi un moyen de repérage intellectuel, dans la mesure où elle

signale les événements ou oriente les utilisateurs vers des lieux pré-sélectionnés (tables thématiques, expositions...)

Dans tous les cas, elle doit annoncer le premier message à l'extérieur de l'établissement pour inciter le public à entrer, puis être déclinée à l'intérieur en fonction du plan de classement. Pour être efficace, elle doit répondre à certains critères : lisibilité, visibilité, taille et forme des caractères, traitement des messages (logos, couleurs, textes)...

La signalétique de la médiathèque répond aux critères de choix de l'ensemble de la Cité des Sciences et de l'Industrie, ce qui réduit l'intervention des responsables. Cependant, elle peut être accompagnée d'une manière ponctuelle d'affiches "à messages" qui permettent d'orienter les utilisateurs vers un lieu événementiel.

L'information et la promotion de la médiathèque passent aussi par des actions :

• **en direction du "tout public" :**

. invitation d'auteurs pour signatures et ventes d'ouvrages ;

. accueil ou organisation de débats, colloques, rencontres, conférences, films sur des thèmes liés à l'actualité scientifique. La salle Jean Painlevé, salle de projection de 100 places, a été conçue dans cette perspective.

• **en direction de publics spécifiques :**

. accueil des groupes, : professionnels, scolaires, associations, comités d'entreprises...

. accueil du public handicapé : la salle Louis Braille sera équipée à l'usage des déficients visuels. Pour faciliter l'accès du public mal-entendant, une étude au niveau général de la Cité des Sciences et de l'Industrie est en cours. Enfin, l'information sur la médiathèque doit aussi franchir les murs extérieurs de la Cité des Sciences et de l'Industrie par plusieurs réseaux :

- SEVIL : Le service Télématique de la Cité des Sciences et de l'Industrie (informations et jeux accessibles sur Minitel),

- La communication régulière des informations événementielles :

. aux médias d'information générale (presse écrite, radio et télévision),

. à la presse spécialisée,

. aux bibliothèques publiques de la région parisienne,

. aux organismes scientifiques et techniques,

- la participation ou la représentation de la médiathèque à des manifestations extérieures : Salons du livre, des nouvelles technologies, journées d'études, colloques, rencontres...

Une attitude concertée avec les différents espaces de la Cité des Sciences et de l'Industrie : une grande partie de notre action consiste à profiter de

toutes les manifestations qui ont lieu à la Cité des Sciences et de l'Industrie pour mettre en valeur les collections de la médiathèque qui leur correspondent. C'est dans cet esprit que nous essayons, dans la mesure du possible, de rencontrer les concepteurs d'expositions dont le sujet nous semble proche de ceux traités à la médiathèque. Le fait d'être informé, à la source, nous permet de prévoir des prolongements pertinents réalisables à la médiathèque.

Peu à peu, cette politique de connaissance réciproque et d'information mutuelle porte ses fruits. La concertation, la coopération et la collaboration multilatérale permettent de rompre l'isolement de chaque secteur, et par cela même, de donner au public l'image d'un ensemble uni et cohérent. Cela permet surtout - et n'est-ce donc pas notre principal objectif ? - de mieux répondre aux attentes, aux demandes du public, en instaurant des passerelles entre les différents lieux d'exposition et d'information qui se complètent à l'intérieur de la Cité des Sciences et de l'Industrie.

Le suivi de l'actualité scientifique :

Ainsi, à la sortie du Planétarium ou de l'exposition temporaire "La lumière dans tous ses états", le visiteur est invité à venir à la médiathèque. Dans des vitrines installées sur place, une sélection d'ouvrages sur le sujet et une invitation, qui se veut conviviale : "si vous voulez en savoir plus, rendez-vous à la médiathèque" lui proposent d'approfondir ses connaissances en venant consulter les collections de la médiathèque.

A l'intérieur de la médiathèque, un espace de 100 m² nous permet d'accueillir des expositions dont le sujet est lié à l'actualité, aux manifestations en cours dans la Cité ou, plus généralement, à une partie de notre fonds documentaire.

Ainsi, nous avons présenté la partie de l'exposition "Socs et textile au fil de l'eau", réalisée par l'Ecomusée du Beauvaisis et la DRAC de Picardie, concernant les mutations technologiques de l'industrie textile de Picardie. Cette exposition illustre les collections de la médiathèque relatives aux fibres et textiles : le tissage, la tapisserie, les travaux d'aiguilles...

Un autre exemple: nous accueillons, en liaison avec la manifestation "Ergo-Pilote" organisée dans l'espace Entreprise de la Cité, une exposition sur l'ergonomie, les conditions de travail et la santé, réalisée par le Collectif pour la Recherche et l'Intervention contre les Atteintes à la Santé des Travailleurs (CRIAST). Autour de ces expositions, une sélection de livres et revues sur le sujet et une table d'actualités éditoriales sont mises à la disposition du public.

Des projections d'audiovisuels, des tables-rondes, avec des auteurs ou des spécialistes concernés par le sujet, sont organisées dans la salle Jean Painlevé.

Prochainement, dès l'installation du robot vidéodisque, une sélection de films vidéo pourra être consultée sur place grâce aux consoles audiovisuelles disséminées dans les différents secteurs de la médiathèque.

L'organisation et la réalisation de programmes pour valoriser des équipements culturels nécessite, outre une bonne connaissance et pratique de ces équipements, un savoir-faire en matière de marketing, publicité, communication, graphisme...

Il ne s'agit pas de remplacer ces professionnels avec lesquels nous travaillons en étroite collaboration, mais d'être capables de maîtriser les opérations.

C'est pourquoi, il paraît indispensable aujourd'hui, de faire bénéficier les bibliothécaires chargés de ce secteur, d'une formation spécifique et complémentaire qui leur permette d'être reconnus comme partenaires compétents.

Bibliographie :

- GASCUEL (Jacqueline). - *Un espace pour le livre*. - Paris : Editions du Cercle de la Librairie, 1984.
- ROBINE (Nicole). - *Les jeunes travailleurs et la lecture*. - Paris : La Documentation Française, 1984.
- EDSALL (Marian S.). - *Library promotion handbook*. - Phoenix : Oryx Press, 1980. Adresse de l'Editeur : Oryx Press, 2214 North Central at Encanto Phoenix, AZ 85004.
- MALLERY (Mary S.). - *A sign system for libraries*. - Chicago : American Library Association, 1983.